

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	oddio reserve di administration	
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
22/04/2016		F01116P0061
	1. Intitulé du projet	
Réalisation d'un programme immob	ilier au 26-32 rue Montfleury / rue Fern	and Léger sur la commune
de Sarcelles (93)		

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EIFFAGE IMMOBILIER ILE DE FRANCE

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

M. François CHARTIER

RCS / SIRET

4 | 8 | 9 | | 2 | 4 | 4 | | 4 | 8 | 3 | | 0 | 0 | 0 | 2 | 5 |

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
n° 36	Travaux ou constructions réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération crée une SDP supérieure ou égale à 10 000 mètres carrés et inférieure à 40 000 mètres carrés.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

- Démolition d'un immeuble à usage de bureaux et d'un pavillon d'habitation
- Construction d'un ensemble immobilier à usage de bureaux et d'habitations

4.2 Objectifs du projet

Les environs du projet sont composés pour partie d'établissements scolaires (lycée et collège) et, pour partie de logements collectifs ou pavillonnaires.

Le bâtiment présent sur le site est ancien et inadapté aux standards de confort actuel.

Par ailleurs, la ville de Sarcelles connait une forte demande de logements aidés et de mixité. Le projet a pour enjeu de créer un lien entre les transports existants, le lycée, et le village historique de Sarcelles en créant une transition harmonieuse.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Réalisation d'une construction neuve dans un planning optimisé avec la mise en place d'une charte de chantier à faibles nuisances dans le cadre d'une opération certifiée NF Habitat HQE (annexe 6).

Dans le cadre de notre système de management de l'environnement, nous nous attacherons à faire respecter cette charte chantier (annexe 7).

Le projet sera phasé en 2 tranches afin de reloger dans le programme l'un des locataires actuels du bâtiment démoli

La première phase consistera donc en la démolition des bâtiments existants et le terrassement général de la parcelle.

La deuxième phase consistera en la construction des bâtiments A, B, F et G qui comporteront en partie les bureaux nécessaires au déplacement d'un locataire.

La troisième phase consistera la construction du reste des bâtiments C, D et E.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet est à destination de bureaux (environ 1 040 m² de SDP) et d'habitation principale (10 042 m² SDP). Le projet comportera aussi une partie de logements aidés.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative décision de l'autorité administrative dossier(s) d'autorisation(s).				
Le projet sera soumis à l'obtention	d'un permis de construire.			
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure	d'autorisation ce formulaire est re	empli		
Demande au cas par cas.				
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	jet et superficie globale (assiette) de	e l'opération -	préciser les ur	nités de mesure utilisées
	rs caractéristiques			Valeur
Surface du terrain Surface de plancher du projet Hauteur maximale du projet Nombre de logements			7 750 m ² 11 082 m ² 15 m 190	
4.6 Localisation du projet			restauros.	
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. <u>2</u> ° _	2 ' 53 " 3	Lat. <u>48 ° 59</u> ' <u>35</u> " <u>3</u>
26-32 rue Montfleury	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et	d), 8°, 10°, 1	8°, 28° a) et b)), 32° ; 41° ef 42° :
rue Fernand Léger 95 200 SARCELLES	Point de départ :	Long ° _	_'_"	Lat ° ' "
33 200 SANCELLES	Point d'arrivée :	Long°_	_'_"_	Lat ° ' "
	Communes traversées :			
4.7 S'agit-il d'une modification/extension	on d'une installation ou d'un ouvro	ige existant	7 C	Oui Non X
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet o	ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étu	de d'impact	?	Oui Non
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été a	utorisé ?			
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un program Si oui, de quels projets se compose l			d	Dul X Non
Projets de logements et bureaux				
		2		

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.	Sensibili	té envi	ironnementale de la zone d'implantation envisagée
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des s	ols sur le	e lieu d	le votre projet ?
Actuellement le site est o	ccupé _l	par:	
- un bâtiment à usage de	bureau	ıx	
- un pavillon à usage d'ha	bitatio	n	
- des parkings privatifs			
Le règlement applicable à	la zon	e du p	rojet est celui de la zone UAp du Plan Local d'Urbanisme.
			coanisme (ensemble des documents d'urbanisme oui x Non
d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet	modifie modifie modifie	é le 30 é le : 1 é le : 2 é le : 8	é par délibération du conseil municipal le 31 janvier 2008 mars 2009, 7 juin 2010, le 13 octobre 2010 1 octobre 2012 9 septembre 2014 octobre 2015
environnementale ? 5.2 Enjeux environnementau	x dans l	a zone	yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		x	
en zone de montagne ?		x	
sur le territoire d'une commune littorale ?		x	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		X	

(secteur 13) (annexe 8, page 15)

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?	x		Périmètre de protection d'un monument historique Hôtel de ville, ancien château de Miraville - Bâtis (annexe 9)
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	X		Périmètre du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer en cours de rédaction
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques? si oui, est-il prescrit ou approuvé?	X		La commune de Sarcelles est couverte par un plan de prévention des risques naturels. Toutefois le projet n'est quant à lui pas situé en zone inondable ou de mouvement de terrain (annexe 10)
dans un site ou sur des sols pollués ?		x	Le projet ne fait pas partie de la base de données BASOL. Les conclusions des rapports de pollution et géotechniques sont joints en annexe 11 et annexe 12
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé ?		x	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?		x	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines (de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		x	
Ressources	est-il excédentaire en matériaux ?	X		Démolition et terrassements prévus
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	La parcelle est actuellement recouverte en grande partie de parkings autour des bâtiments existants. Des espaces verts généreux seront créés au sein de l'ensemble immobilier pour redonner le côté village à ce territoire.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		x	PPRN de Sarcelles joint en annexe 10
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	X	Le projet est en zone C du PEB de Paris Roissy. A cet égard, les prescriptions demandées à l'avenant au CDT de Val de France / Gonesse / Bonneuil pour limiter les nuisances sonores sur la qualité de vie des populations seront respectées. La mairie de Sarcelles a déjà donné un accord de principe sur notre projet qui rentre dans les 500 logements prévus.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		x	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		x	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		x	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux?	X		Raccordement au réseau sanitaire de la ville.
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		X	Le projet s'intégrera entre l'immeuble du lycée de construction moderne et les pavillons et habitations collectives du village. Le traitement architectural des différents bâtiments y veillera.
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		X	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oul Non X Si oui, décrivez lesquelles :
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? Oui Non Si oui, décrivez lesquels :
7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Le projet se situe sur un site déjà construit et les études réalisées à ce jour (étude de pollution, géotechnique) tendent à attester que le projet envisagé est compatible avec son environnement. De plus, EIFFAGE IMMOBILIER ILE DE FRANCE identifie systématiquement l'impact de ses activités sur l'environnement, évalue ses impacts, et mène des actions pour les réduire, conformément aux exigences de son système de management de l'environnement certifié suivant la norme ISO 14001 par AFNOR CERTIFICATION. Ainsi, nous souhaitons orienter ce projet vers une performance environnementale remarquable qui sera attestée par la certification NF Habitat Démarche HQE de l'opération logements. Une analyse environnementale de site a été réalisée et sera approfondie en phase conception du projet.

Cette analyse permet de recenser le contexte géographique du projet, les atouts et les contraintes du site et

Enfin, nous nous engageons systématiquement à faire respecter notre charte "Chantiers à faibles nuisances" sur l'ensemble de nos chantiers pour en limiter les nuisances (visuelles, sonores, poussières, ...). Nos opéra-

-tions sont par ailleurs toujours réalisées par l'entreprise de construction interne au groupe EIFFAGE

Pour ces raisons, il ne nous semble pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact.

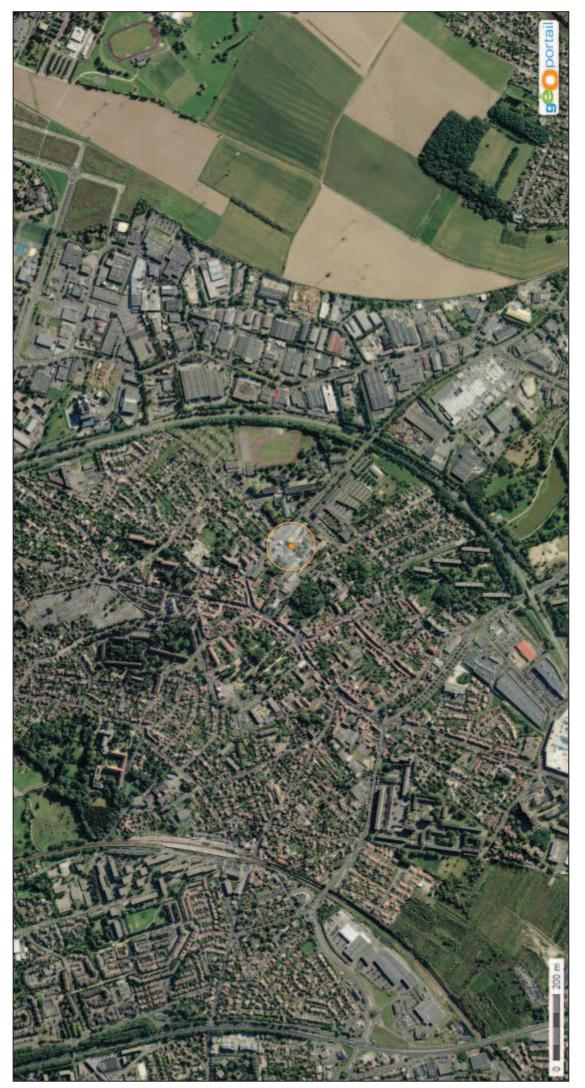
d'adapter le projet pour une meilleure intégration dans son environnement.

CONSTRUCTION ILE DE FRANCE.

	8. Annexes	
8.	1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	x
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans	x
	d'eau et cours d'eau ;	
٧		es
٧	d'eau et cours d'eau ; 2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que	es
V	d'eau et cours d'eau ; 2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que arties auxquelles elles se rattachent	es
V P	d'eau et cours d'eau ; 2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que arties auxquelles elles se rattachent Objet	es
V P A A	d'eau et cours d'eau ; 2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que arties auxquelles elles se rattachent Objet nnexe 6 : Certificat NF Habitat HQE	es
AAAA	d'eau et cours d'eau ; 2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que arties auxquelles elles se rattachent Objet nnexe 6 : Certificat NF Habitat HQE nnexe 7 : Charte faibles nuisance	es
AAAA	d'eau et cours d'eau ; 2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que arties auxquelles elles se rattachent Objet nnexe 6 : Certificat NF Habitat HQE nnexe 7 : Charte faibles nuisance nnexe 8 : Avenant au CDT Val de France / Gonesse / Bonneuil	es
A A A	d'eau et cours d'eau ; 2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que arties auxquelles elles se rattachent Objet Innexe 6 : Certificat NF Habitat HQE Innexe 7 : Charte faibles nuisance Innexe 8 : Avenant au CDT Val de France / Gonesse / Bonneuil Innexe 9 : Fiche MH Mairie Sarcelles	es

P. Engagement et signature Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus x Fait à Vélizy Villacoublay le, 22 Avril 2016 Signature

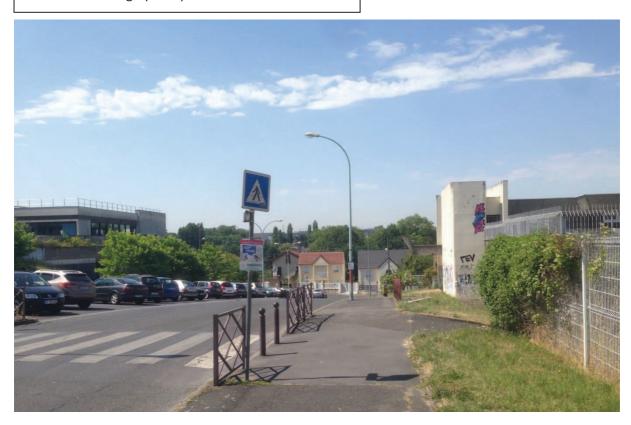




© IGN 2016 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

2° 22' 53.7" E 48° 59' 37.1" N Longitude:

Annexe 3: Photographies proches et lointaines du site



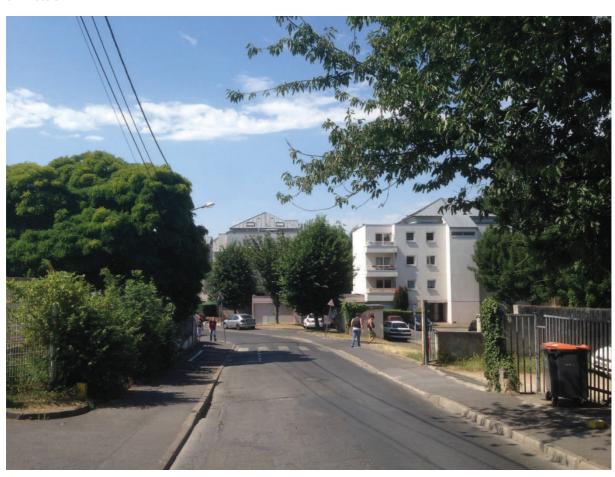
1: Photo 1 (01/07/2015 – dito autres photos)



2: Photo 2



3: Photo 3



4 : Photo 4



7 : Photo 7



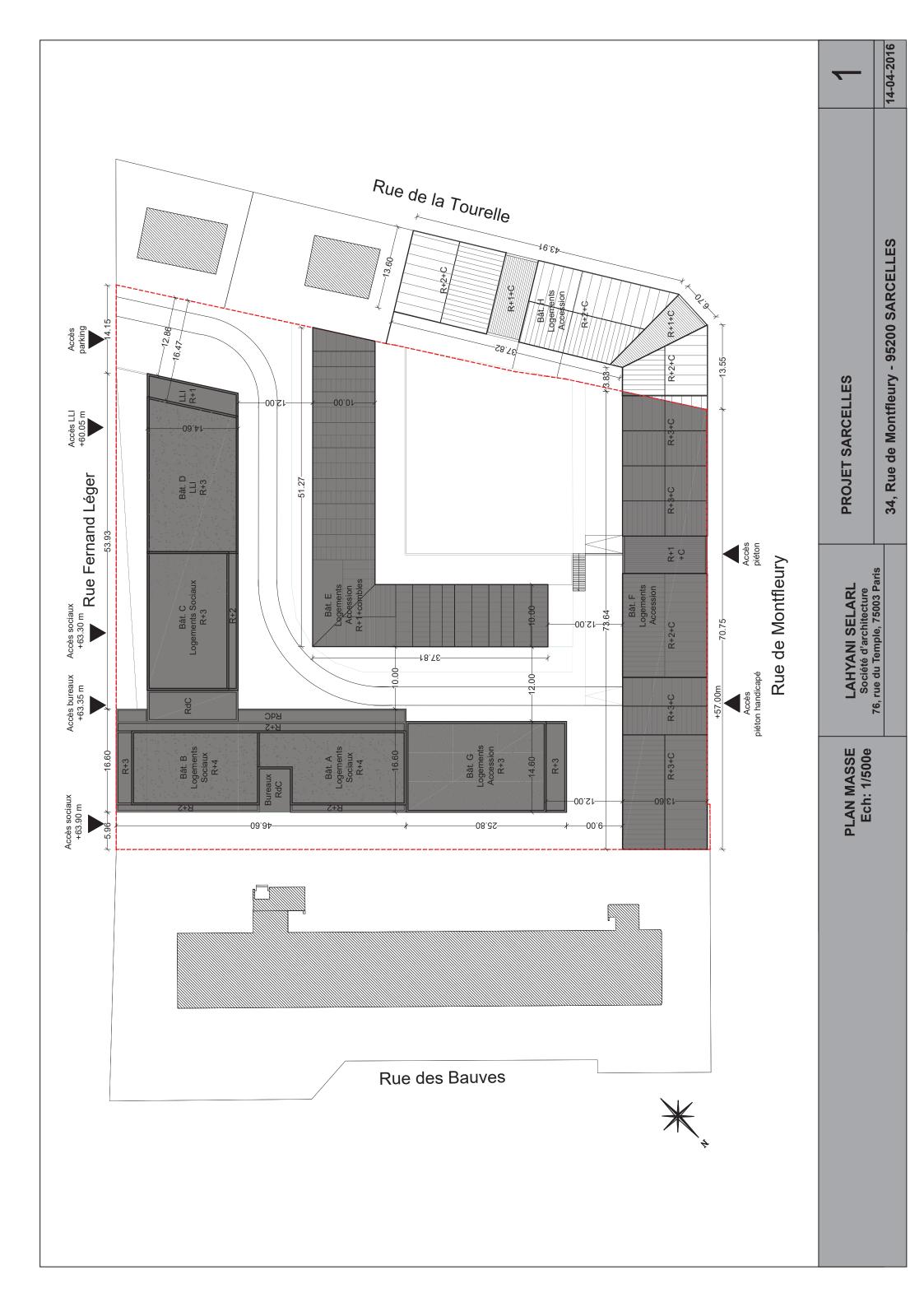
8 : Photo 8



11 : Photo 11



12 : Photo 12



Département : VAL-D'OISE

Commune: SARCELLES

Section : AB Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/1250 Date d'édition : 22/04/2016

(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49 ©2014 Ministère des Finances et des

Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES [

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Ammere 5: Plan des abords du pêjet au 22.04.2016. Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier sulvant : ERMONT Plaine de France 421 rue Jean Richepin 95125 95125 ERMONT Cedex tél. 01.30.72.82.50 -fax 01.30.72.82.52 cdif.ermont-plaine-de-

Cet extrait de plan vous est délivré par :

france@dgfip.finances.gouv.fr

cadastre.gouv.fr

